

D 1073 **BRÉSIL: LES CHOIX DE LA "NOUVELLE RÉPUBLIQUE"**

Trois événements importants ont marqué la vie politique du Brésil dans les dernières semaines: 1) l'approbation par le Congrès, le 23 octobre 1985, de la proposition gouvernementale de loi donnant au Congrès les pouvoirs constituants, au détriment de la thèse d'élections générales à une Assemblée constituante (cf. DIAL D 1034); 2) le décret gouvernemental du 10 octobre 1985 instituant le Plan national de réforme agraire pour la période 1985-1989, en retrait sur les points fondamentaux (aires prioritaires, expropriations, suppression de la tutelle militaire...) du projet de mai 1985 (cf. DIAL D 1047); 3) le projet de "pacte social" pour la négociation duquel le gouvernement a essayé d'impliquer contre leur gré certains évêques en vue.

Après nombre d'organisations sociales, à la suite de l'Ordre des avocats du Brésil (cf. DIAL D 1057), c'est au tour de la hiérarchie catholique d'exprimer ses réserves sur les choix gouvernementaux. En fin octobre, la présidence et la commission sociale de l'épiscopat envoyaient à tous les évêques un document de réflexion sur ces trois questions. Ce texte, que nous donnons ci-dessous, a été officiellement communiqué au président de la République le 1er novembre 1985.

Note DIAL

DOCUMENT DE LA COMMISSION PASTORALE DE L'ÉPISCOPAT

Cher frère dans l'épiscopat,

Au cours de la réunion, comme tous les mois, entre la présidence de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) et la Commission pastorale de l'épiscopat, nous avons étudié quelques affaires de la vie nationale qui nous semblent de grande importance. Nous avons jugé bon de transmettre à tous les évêques un résumé de ces réflexions pour éclaircissement. Beaucoup nous ont demandé ce qu'il fallait en penser et dire. Nous pensons que ce qui suit est utile à la réflexion de chacun.

1. La Constituante

Dans notre lettre du 26 septembre 1985, nous rappelions *"l'étonnement croissant de couches sociales de plus en plus larges de la population devant l'éventualité d'une Assemblée constituante marquée en profondeur par des vices des époques antérieures"*. Nous faisons allusion au risque que cette situation *"creuse un profond fossé entre le Congrès et le peuple"*.

Les événements récents du Congrès, à l'occasion de la discussion sur l'amendement constitutionnel présenté par l'exécutif, montrent l'existence d'une résistance politique favorable à la mobilisation et à la participation populaires dans ce processus de formation de la Constituante. Les tentatives faites par quelques députés dans le sens d'une plus grande participation de la société civile n'ont pas réussi, dans un premier temps, à sensibiliser le Congrès national.

Nous sommes préoccupés par l'exclusion, dans ce processus, d'une participation significative du peuple brésilien, de ses organisations et de ses associations. On a l'impression, après une avancée en termes de démocratie, de se trouver devant un sérieux recul. Il nous semble nécessaire - et ce n'est pas étranger à la mission éducative de l'Eglise - de conscientiser notre peuple sur les vices qui ont marqué la vie politique du Brésil à plusieurs époques, et de favoriser la mobilisation des laïcs pour exiger des futurs constituants, pendant qu'il est temps, les changements courageux qui nous apporteront la vraie démocratie tellement rêvée. Sous les auspi-

ces de la CNBB a été publiée la brochure "L'Eglise et la Constituante", une aide précieuse pour les communautés catholiques qui permettra de susciter chez les laïcs le désir de participer au processus politique. Il y a encore suffisamment de temps avant les élections de 1986 et la Constituante de 1987 pour que le peuple assume le rôle actif qui lui revient.

2. La réforme agraire

Lors de la visite, pour nous honorable, que nous a faite le président Sarney au siège de la CNBB, le 25 juin dernier, nous lui avons clairement fait savoir l'intérêt de l'Eglise du Brésil pour la réforme agraire, et nous lui avons manifesté notre préoccupation devant les conflits de la terre et devant la violence en rural se soldant par des dizaines de morts. A l'occasion du Congrès eucharistique national d'Aparecida, en juillet, près d'une centaine d'évêques ont signé une lettre en faveur de la réforme agraire que le président de la République se montrait disposé à réaliser. La Nouvelle République s'était solennellement engagée à effectuer la réforme attendue, en dépit de la forte opposition de secteurs sociaux bien connus. L'espoir avait alors surgi dans le coeur des travailleurs ruraux que le problème foncier allait enfin être traité, après tant d'années d'attente.

Quand, en ce mois d'octobre, le Plan national de réforme agraire, a été signé par le président de la République, il a été constaté que son contenu était en-deçà des justes aspirations des travailleurs et des espoirs de l'Eglise. On a restreint et rendu difficile le recours à l'expropriation. Le texte de loi protège le "latifundium productif", mais sans définir ce qu'est un latifundium productif". Il est à craindre, par certains indices inquiétants, que l'important thème social de la réforme agraire soit de nouveau placé sous l'égide des organismes de sécurité nationale.

Nous devons rester solidaires du travailleur de la campagne, peut-être déçu, car nous ne voudrions pas le voir impliqué dans des occupations de terre problématiques ou dans des actes de violence.

Nous reconnaissons le pas franchi par le gouvernement avec le décret de réforme agraire. Cependant nous estimons qu'il n'est pas suffisant. Nous comprenons les fortes pressions subies par le président de la République. Nous devons aider nos frères des campagnes et les autorités à perfectionner - ce qui est possible, sans aucun doute - cette loi nécessaire à la paix sociale au Brésil.

3. Le pacte social

On lit dans les journaux que le gouvernement a cherché à dialoguer avec la société civile en proposant un "pacte social". L'Eglise, par l'intermédiaire de la CNBB, est interrogée sur la question. Même si l'attitude de dialogue et la disposition à la conversation sont toujours dignes d'éloge, ce que sera ce pacte social est encore loin d'être clair. Quels seraient ses composants? Quel est, avec lui, le bien du Brésil recherché? Quelle collaboration les interlocuteurs peuvent-ils et doivent-ils offrir? Quelle représentativité et quelle crédibilité doivent-ils avoir pour s'asseoir ensemble à la table des conversations?

Cher frère,

Telles sont en résumé les réflexions faites, les idées fondamentales abordées et les préoccupations fondamentales qui sont les nôtres. C'est en esprit de communion et de participation que nous portons ainsi à la connaissance des frères évêques le résultat de notre étude, dans l'espoir de rendre service à tous.

Cordialement.

Ivo Lorscheiter, président de la CNBB

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441